villa arson nice

CONCOURS 2015

→ Concours d'entrée en 1ère année
mardi14, mercredi 15 et jeudi 16 avril 2015
Sur convocation nominative pour l'une de ces dates.

Inscriptions ouvertes du 5 janvier au 16 mars 2015
Retrait des fiches d'inscription sur www.villa-arson.org

→ Journées d'information / Portes ouvertes des ateliers
vendredi 13 et samedi 14 mars 2015 de 10h à 18h
Accueil et informations sur le cursus et les études, rencontres avec les enseignants et les étudiants, visite des ateliers, expositions de travaux d'étudiants, expositions du centre d'art, découverte de la médiathèque...

20 avenue stephen liégeard
f - 06105 nice cedex 2
tél. +33 (0)4 92 07 73 73
ensa-nice@villa-arson.org

www.villa-arson.org

Enseignement supérieur et recherche

La Villa Arson propose à ses étudiants différents axes de travail traduisant la singularité de la recherche en art et résultant de partenariats avec les acteurs de la recherche académique et des écoles d'art françaises et étrangères.

Le programme de recherche en cours de cursus concerne les 4e et 5e années d'études et s'exprime dans le travail de création, de production et d'exposition.

Forte de cette identité, la Villa Arson a mis en place un département de la recherche qui définit les orientations théoriques et artistiques qui sous-tendent la recherche en/par l'art et coordonne la mise en œuvre des multiples propositions.

L'unité de recherche « Bricologie », initiée à la rentrée 2013, est le cadre structurant dans lequel viennent se développer différents axes de recherche portés par les artistes enseignants, ayant en commun une approche particulière et interdisciplinaire de la question des techniques et des pratiques d'atelier dans le champ de l'art contemporain.

La Villa Arson poursuit également un programme de résidence de recherche et de production intitulé « 5/7 – Pratique/Production/Exposition » qui est une préfiguration de 3e cycle en art. Les cinq artistes sélectionnés, à l'issue d'un appel à candidature international, sont présents pour travailler en atelier pendant deux ans, puis accomplirent une dernière année hors les murs. Dans cette première période de deux ans, les artistes sélectionnés font l'expérience de la constitution de leur propre activité de recherche artistique dans le contexte unique de la Villa Arson. Les résultats seront produits et publiés sous la forme d'une exposition à l'automne 2015 au Centre national d'art contemporain et une publication sera proposée à l'issue de la 3e année hors les murs.

ADMISSION MODE D'EMPLOI

→ Entrer en 1ère année

• Les conditions d'admission

Un concours d'entrée est ouvert aux titulaires du baccalauréat et aux lycéens en classe de terminale. L'admission est effective après la réussite au concours, sous réserve de l'obtention du baccalauréat.

• Candidature : une **fiche de candidature est disponible à partir du 5 janvier 2015,** à télécharger sur www.villa-arson.org ou à retirer sur place de 9h à 17h, du lundi au vendredi.

• Clôture des inscriptions : le 16 mars 2015

Une convocation sera adressée à l'étudiant début avril 2015 à la suite de sa demande d'inscription.

Les droits d'inscription au concours sont de 37 € (19 € pour les étudiants boursiers sur remise d'un justificatif).

• Le concours se déroulera les 14, 15 et 16 avril 2015, sur convocation nominative pour l'un de ces trois jours.

Toutes les informations sur les modalités d'inscription et sur le déroulement des épreuves à consulter sur www.villa-arson.org, rubrique Étudier.

Une dérogation exceptionnelle peut être demandée avant le 2 mars, pour des candidats non-bacheliers pouvant justifier d'un parcours professionnel et artistique. Se renseigner au Secrétariat pédagogique.

→ Entrer en cours de cursus

• Les conditions d'admission en équivalence

Le passage devant la commission d'admission est ouvert aux étudiants titulaires des titres requis dans d'autres écoles sous la tutelle du ministère de la Culture, soit : fiche de note des 60 ECTS de 1ère année pour entrer en 2e année ; CEAP pour entrer en 3e année ; Diplôme National d'Arts Plastiques pour entrer en 4e année ; Certificat d'Etudes Supérieures d'Arts Plastiques pour entrer en 5e année.

Il est possible d'accéder à l'école en cours de cursus à partir de l'Université, section Arts Plastiques.

• Retrait des dossiers de candidature à partir du 5 janvier 2015 (à télécharger sur le site).

• Clôture des inscriptions : le 31 mars 2015

• La Commission d'admission se déroulera les 20 et 21 mai 2015, sur convocation nominative pour l'un de ces deux jours.

Les droits d'inscription à cette commission d'admission sont de 37 € (19 € pour les étudiants boursiers sur remise d'un justificatif).

Modalités de sélection et de passage ainsi que fiche d'inscription sur www.villa-arson.org

villa arson nice

20 avenue stephen liégeard
f - 06105 nice cedex 2
tél. +33 (0)4 92 07 73 73
ensa-nice@villa-arson.org
www.villa-arson.org

Secrétariat pédagogique
Tél. + 33 (0)4 92 07 73 70
ensa-nice@villa-arson.org

Illustrations : Villa Arson, terrasses - Fédé Vanni, Pont de vue, 1999, Dépôt du Crédac p. 1 / Atelier peinture, p. 3 / Atelier livre p. 7 / Atelier céramique, p. 9 / Courtesy des artistes et des étudiants.

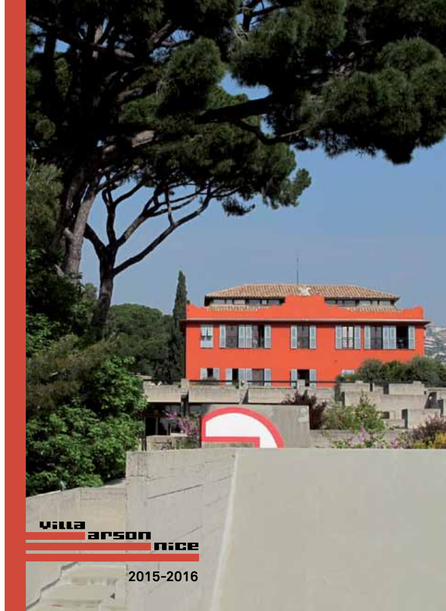

LA VILLA ARSON

Entrer à l'école d'art de la Villa Arson, c'est faire l'expérience de l'art. Le fondement de l'enseignement de cette grande école repose sur le modèle du travail de l'artiste dans son atelier, dans l'analyse critique de l'œuvre et le dialogue avec l'artiste.
Inaugurée en 1972, la Villa Arson est dès l'origine conçue selon la volonté d'André Malraux comme un établissement artistique d'un type original, ouvert aux échanges internationaux, dont la grande particularité est de réunir en un ensemble cohérent une école supérieure d'art, une bibliothèque d'études, un centre d'expositions d'art contemporain et une résidence d'artistes.
Anciennement école nationale d'Arts Décoratifs, elle a été transformée en 1986 en une école entièrement dédiée à l'art contemporain et à ses pratiques les plus expérimentales.

Aujourd'hui, la Villa Arson est un établissement public du ministère de la Culture et de la Communication qui demeure unique en son genre, poursuivant une vocation de formation, de recherche et d'aide à la création tout en ayant la volonté de faire découvrir les pratiques artistiques les plus actuelles à tous les publics.

Ouverte sur l'international, la Villa Arson participe activement aux échanges universitaires et artistiques par de nombreux partenariats avec des institutions étrangères et par l'accueil d'étudiants, de chercheurs ou d'artistes.

Enfin, la Villa Arson offre un cadre architectural exceptionnel, labelisé patrimoine du XX^{e} siècle, sur un vaste domaine aménagé en jardins méditerranéens surplombant la ville de Nice et la Baie des Anges.

www.villa-arson.org

L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ART

La Villa Arson est une école nationale supérieure d'art qui accueille environ 200 étudiants, dans un unique département Art, pour un cursus de cinq ans.
Les orientations pédagogiques, portées par une équipe enseignante composée d'artistes, d'historiens et de théoriciens de l'art, visent à proposer un parcours progressif sanctionné par deux diplômes d'État : le DNAP (Diplôme National d'Arts Plastiques) à l'issue de la 3ème année et le DNSEP (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique) au terme de la 5ème année.
Le DNSEP est homologué au grade de Master.
L'école forme des artistes et des spécialistes de l'art contemporain largement reconnus dans le monde professionnel de l'art et de la culture.

La Villa Arson, en tant qu'école, présente la particularité d'offrir à ses étudiants la possibilité de poursuivre leur cursus dans l'immédiate proximité du centre d'art contemporain et de bénéficier de la présence d'artistes en résidence ou invités à réaliser des expositions.

L'école est organisée en ateliers techniques de recherche, d'enseignement et de production qui constituent sept pôles :
- Atelier peinture
- Atelier dessin
- Pôle volume (sculpture, installation, bois, métal, modelage, céramique)
- Pôle édition (sérigraphie, lithographie, gravure…)
- Pôle photographie (argentique et numérique)
- Pôle numérique (vidéo, son, infographie, pratiques numériques)
- Pôle d'enseignements théoriques et de langue (esthétique, histoire de l'art, histoire des idées, formes cinématographiques, langue anglaise)

À côté de ces ateliers techniques et des cours théoriques en amphithéâtres, les étudiants disposent de vastes ateliers où ils organisent leurs travaux et recherches personnelles.

Le régime des études

Le cursus s'articule en deux cycles :

• 1er cycle en 3 ans

Année 1
Une année d'initiation. Le dessin, la peinture et la sculpture ainsi qu'une initiation aux diverses techniques traditionnelles et aux technologies numériques constituent, aux côtés de cours théoriques et historiques, les bases de l'enseignement.

Année 2
L'accent est porté sur l'apprentissage du travail de groupe et un début de réflexion sur le projet personnel de l'étudiant.

Année 3
Les enseignements collectifs laissent place à une définition plus personnelle du parcours de l'étudiant pour accompagner la structuration de son projet plastique et préparer individuellement l'étayage théorique du Diplôme National d'Arts Plastiques (DNAP).

• 2e cycle en 2 ans

Année 4
L'étudiant approfondit les enjeux plastiques et théoriques de son travail au travers de nouvelles expériences. La 4e année offre la possibilité d'effectuer un semestre d'études ou un stage de professionnalisation en France ou à l'étranger, notamment dans le cadre du programme européen Erasmus.

Année 5
L'étudiant finalise le projet artistique qu'il présente au Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique et soutient son mémoire de recherche.

L'organisation des études

Elle s'appuie sur les sept pôles de l'école où sont regroupés les principaux domaines de réalisation et s'organise sur 10 semestres.
Les Ateliers Mediums offrent aux étudiants de 1ère et de 2e année les éléments fondamentaux des différentes disciplines enseignées, tant sur le plan technique qu'historique et conceptuel.

Les ateliers médiums laissent place, dès la 3e année, aux Ateliers de Recherche et de Réalisation (ARR) qui sont des instances d'initiation et de pratique orientées par un projet.
L'exercice fait alors place au dialogue critique avec les enseignants. Il porte aussi bien sur la conception générale du projet que sur le choix des matériaux et leur mise en œuvre technique.
Parallèlement, des Ateliers de Recherche et de Création (ARC) regroupant plusieurs enseignants sur des problématiques spécifiques et différents projets transdisciplinaires complètent ce programme de formation.

Les échanges internationaux

L'école entretient des liens étroits avec un ensemble d'écoles d'art et d'universités partenaires à l'étranger de manière à former un réseau qui offre aux étudiants et enseignants de la Villa Arson des possibilités d'échanges, de séjours d'études, de stages et de projets communs ouverts sur divers horizons artistiques.

Dans le cadre de leur 4e année, les étudiants peuvent partir en séjour à l'étranger pour une période de 3 à 5 mois. Les échanges sont possibles avec plus de 40 établissements d'enseignement artistique européens et hors Europe.

Des bourses d'études sont attribuées par le programme européen Erasmus, par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou encore par l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ).

L'équipe pédagogique

Composée de 30 professeurs et enseignants, tous eux-mêmes artistes, écrivains, historiens ou théoriciens, assistés d'étudiants-moniteurs dans certains ateliers techniques, l'équipe couvre l'ensemble des sept pôles.

→ **Toutes les informations** sur **www.villa-arson.org** et dans le **Livret de l'étudiant** à télécharger